



CARE demande un accord international ambitieux et équitable à la COP21 de Paris

POUR CELA L'ACCORD DOIT PERMETTRE DE:

1. Limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Réduire radicalement les émissions liées aux énergies fossiles et accélérer la transition vers les énergies renouvelables.
2. Renforcer les capacités d'adaptation des personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées, tout en les aidant à faire face aux pertes et dommages inévitables.
3. Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables et les plus marginalisées.
4. Développer les financements destinés aux personnes vulnérables et marginalisées.
5. S'assurer que les actions de lutte contre le changement climatique respectent et promeuvent l'égalité de genres et les droits de l'Homme.

S'ATTAQUER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT POUR TOUS

Les causes et les conséquences des changements climatiques sont le reflet d'une des plus grandes inégalités mondiales. Des milliards de personnes qui vivent dans la pauvreté – qui sont les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre – portent le fardeau des impacts du changement climatique.

À travers les pays dans lesquels CARE agit, les conséquences dévastatrices des changements climatiques sont déjà en train de détruire et d'inverser les progrès réalisés en matière de développement. À mesure que les émissions augmentent, et les conséquences du changement climatique s'aggravent, la vision du monde que porte CARE - *celle d'un monde d'espoir, de tolérance, de justice, dans lequel nous avons éradiqué la pauvreté et où les individus vivent avec dignité et en sécurité* - est de plus en plus menacée. Les changements climatiques ne font qu'alimenter les injustices sociales et économiques, dont les inégalités de Genre.

L'action internationale est très en retard par rapport aux actions nécessaires pour s'attaquer aux changements climatiques. Le sommet mondial sur le climat organisé par l'Organisation des Nations Unies (COP21) à Paris en décembre 2015 est un tournant décisif. La COP21 met à l'épreuve la capacité des gouvernements à accélérer les efforts mondiaux destinés à éviter les conséquences les plus graves des changements climatiques.

AGIR ENFIN POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS

Les modes de production et de consommation non durables sont à l'origine du changement climatique, et renforcent les inégalités d'accès aux ressources naturelles. Pour éviter un scénario catastrophe, 80 % des réserves mondiales des énergies fossiles doivent rester sous terre. Malgré cela, chaque année, les gouvernements subventionnent jusqu'à des centaines de milliards de dollars¹ des infrastructures à forte empreinte carbone.

Malgré l'élan des récents engagements pour réduire les émissions, l'écart entre les promesses et les actions est frappant. Nous nous dirigeons dangereusement vers une augmentation de la température de 3°C ou plus. Agir sur le changement climatique offre de nouvelles opportunités: un air plus pur, une meilleure santé, une nourriture de qualité et en quantité suffisante, moins d'inégalités et des moyens de subsistance plus durables. Des solutions énergétiques propres sont déjà disponibles et deviennent de moins en moins chères.

On accorde de plus en plus d'attention au financement de l'action climatique dans les pays en développement comme le montrent les engagements pris pour le Fonds vert pour le climat d'une valeur de 10,2 milliards de dollars. Néanmoins, l'écart entre les financements promis et les fonds reçus par les populations vulnérables, est considérable. Et pourtant, ces fonds sont destinés à les aider à

s'adapter et à faire face aux pertes et dommages occasionnés par les changements climatiques. Le Programme des Nations unies pour l'environnement, dans son rapport « *Global Adaptation Gap Report* » estime que les coûts pour l'adaptation dans les pays en développement seraient deux fois, voire trois fois plus importants que les précédentes estimations, qui s'élevaient de 70 à 100 milliards de dollars². Plus nous tardons à agir, plus les coûts de réduction des émissions et d'adaptation augmenteront.

CATALYSER L'ACTION MONDIALE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'accord de Paris sur le climat pourrait bien être notre dernière chance de s'entendre sur un accord à long terme juridiquement contraignant permettant d'éviter les conséquences les plus dramatiques des dérèglements climatiques. Cet accord doit permettre d'accélérer le développement des énergies renouvelables, d'accompagner la sortie des énergies fossiles et de renforcer les capacités d'adaptation.

L'accord sur le climat de Paris ne résoudra pas la crise climatique, mais il pourra catalyser l'action mondiale. Les gouvernements doivent agir courageusement afin de donner espoir et confiance à ceux qui subissent de front les impacts du changement climatique. Faire porter la responsabilité d'agir aux générations futures n'est pas une solution envisageable. C'est maintenant qu'il faut défendre la sécurité et le bien-être des hommes et de la planète.

Ce qui compte à la COP21, ce n'est pas seulement ce que vont décider ou non nos gouvernements mais c'est également la possibilité pour chaque individu de mettre en valeur ses actions pour lutter contre les changements climatiques. Il appartient à chaque gouvernement, chaque entreprise, chaque organisation et chaque être humain, à la fois individuellement et collectivement, d'agir. Nous n'avons pas de temps à perdre.

1. LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE À 1,5°C. RÉDUIRE RADICALEMENT LES ÉMISSIONS LIÉES AUX ÉNERGIES FOSSILES. ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'accord sur le climat de Paris doit inclure un objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5°C – et pas seulement 2°C – par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle, afin d'éviter des impacts climatiques irréversibles. Il doit aussi décliner cet objectif de limitation de la température en un objectif de transition énergétique.

Il est demandé aux gouvernements de soutenir un objectif de sortie des énergies fossiles et de transition énergétique vers une énergie efficace et 100% renouvelable d'ici à 2050. Les subventions pour les énergies fossiles doivent s'arrêter pour permettre cette transition. L'accord de Paris doit aussi mettre en place un mécanisme pour revoir les objectifs de chaque pays à la hausse au moins tous les cinq ans.

2. RENFORCER LES CAPACITÉS D'ADAPTATION DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ET LES PLUS MARGINALISÉES, TOUT EN LES AIDANT À FAIRE FACE AUX PERTES ET DOMMAGES INÉVITABLES

Les dérèglements climatiques sont responsables de la multiplication des événements extrêmes: tempêtes, inondations, sécheresses et vagues de chaleur. Des changements plus lents sont aussi à l'œuvre: augmentation du niveau des mers, altération des saisons et des cycles de précipitations. Les individus les plus pauvres et les plus marginalisés sont ceux qui souffrent le plus de ces changements, et ils ont de plus en plus de mal à y faire face. Les gouvernements doivent promouvoir des mesures pour encourager les communautés affectées à renforcer leur résilience et leurs capacités d'adaptation. Les gouvernements doivent s'accorder sur un objectif global d'adaptation et s'engager à respecter dans la mise en œuvre des actions: l'adaptation à base communautaire, l'égalité des genres et le respect des droits de l'Homme.

Tous les gouvernements doivent prendre en compte les risques liés au climat dans leurs plans de développement, et régulièrement partager leurs informations concernant les progrès réalisés et leurs plans d'action avec la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). De plus, ils doivent reconnaître que des pays subissent des dommages et des pertes qu'ils ne pourront éviter même en réduisant les émissions et en s'adaptant. Une coopération dans le cadre de la CCNUCC est nécessaire. Cela implique un appui financier supplémentaire des pays historiquement responsables des émissions de gaz à effet de serre.

3. ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES ET LES PLUS MARGINALISÉS

Les changements climatiques ont des effets considérables sur l'agriculture et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Selon de récentes prévisions, le réchauffement planétaire pourrait faire diminuer la production agricole de 2% tous les 10 ans, et ce, pour le reste du siècle³. Les changements climatiques affectent également la qualité et le prix de l'alimentation, ainsi que l'accès à l'eau potable. Ainsi, d'ici 2080, 600 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir de la faim⁴. Les gouvernements doivent s'assurer que les mesures prises pour réduire les émissions, et s'adapter, protègent les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les droits des producteurs dans les pays en développement. Ces garanties doivent être inscrites dans l'accord de la COP21.

4. DÉVELOPPER L'AIDE FINANCIÈRE DESTINÉE AUX PERSONNES VULNÉRABLES ET MARGINALISÉES

Dans les pays en développement, l'insuffisance de l'aide financière aggrave les injustices liées aux changements climatiques. Les gouvernements des pays les plus responsables des changements climatiques doivent fournir une aide financière suffisante capable d'aider les personnes pauvres et marginalisées à faire face. Des feuilles de route doivent permettre d'atteindre les 100 milliards de dollars annuels promis par les pays développés en 2009 auxquels doivent s'ajouter les contributions des autres pays qui en ont les moyens. L'accord de Paris doit utiliser cet objectif des 100 milliards par an comme un plancher et s'assurer que cet objectif augmentera. Des objectifs de financements publics doivent aussi être mis en place que ce soit pour financer l'adaptation et/ou les pertes et dommages en se basant sur les besoins identifiés dans les pays les plus pauvres. Les financements innovants comme le prix carbone ou les taxes sur les transports aériens ou maritimes doivent être promus.

5. S'ASSURER QUE LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE RESPECTENT ET Promeuvent L'ÉGALITÉ DE GENRE ET LES DROITS DE L'HOMME

Les inégalités de Genre représentent un obstacle persistant et répandu, qui nous empêche d'aller vers un monde d'espoir, de tolérance et de justice sociale. CARE estime que lutter contre le réchauffement climatique et réduire les inégalités de Genre doivent aller de pair pour mettre en place des solutions réellement durable. Pour garantir cela, dans l'accord de Paris, les Etats doivent s'engager à respecter, protéger, promouvoir et réaliser les droits humains, y compris ceux des peuples autochtones, l'égalité de Genre et la participation pleine et entière des femmes dans toute action de lutte contre les changements climatiques.

Pour plus d'informations, contactez :

Fanny Petitbon, CARE France Responsable Plaidoyer

Email: petitbon@carefrance.org

¹ <http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2015/wp15105.pdf>

² <http://www.unep.org/climatechange/adaptation/gapreport2014/>

³ Porter, J.L. et al., 2014: Food Security and Food Production Systems. Chapter 7 of the IPCC 5th Assessment Report. https://ipcc-wg2.gov/AR5/images/uploads/WGIAR5-Chap7_FINAL.pdf

⁴ Warren, R. et al 2006. Understanding the regional impacts of climate change. Research Report Prepared for the Stern Review on the Economics of Climate Change. Tyndall Centre for Climate Change Research.

